

Communiqué de Presse National Ecoforum – 6 juillet 2012

Comment éviter des pavillons violets pour nos eaux de baignades...

En France, des millions de personnes se baignent chaque année, en toute tranquillité, sur les plus de **3 000 zones de baignade** que compte notre territoire. Malheureusement, ce n'est pas toujours dans des eaux de la meilleure qualité! Nous ne contrôlons actuellement que le risque infectieux, lié à la présence de germes pathogènes¹. Les affections liées à une pollution d'origine fécale sont connues : otites, conjonctivites, rhinopharyngites, mycoses, gastro-entérites, dermatoses, infections génito-urinaires... Nos enfants, surtout les plus petits, qui boivent facilement la tasse, sont malheureusement les plus sujets à ce type d'affection.

Il faut savoir qu'un citoyen qui décide de se baigner a comme seule information - et dans le meilleur des cas - l'état de la qualité de l'eau 3 jours avant². En plus, s'il se baigne en dehors de la saison estivale³, rien ne garantit que des analyses auront été réalisées, puisque ces dernières ne sont pas obligatoires durant cette période.

Les eaux de baignade sont soumises aux dispositions de la directive européenne 2006/7/CE⁴, directive qui est plus sévère que la précédente. La date limite de mise en application de l'ensemble de cette directive est 2015. Si on appliquait cette directive aujourd'hui, **un nombre important de plages devrait fermer ou serait boudé par les touristes.**

La fermeture d'une plage, même si elle est temporaire - liée par exemple à des orages qui amènent des polluants par ruissellement sur les terrains en amont des zones de baignade, crée la méfiance, ce qui a de multiples conséquences !

La qualité des eaux de baignades (qui peut être bonne, moyenne ou mauvaise), est en effet **un indicateur important pour le tourisme mais aussi pour l'économie, la biodiversité, et le contrôle de l'efficacité des stations d'épuration en amont.**

En France, c'est aux communes qu'il incombe la responsabilité d'une bonne gestion de la qualité des eaux de baignade. Quant au contrôle sanitaire des eaux de baignade, il est organisé par les **Agences Régionales de Santé (ARS).**

Pour éviter que nos plages ne reçoivent des pavillons violets les obligeant à interdire la baignade, il existe des solutions.

Il s'agirait d'aller vers une gestion globale et intégrée avec l'ensemble des acteurs et des parties prenantes associées au territoire. Cela permettrait une cohérence d'actions et donc

¹ Escherichia Coli et entérocoques intestinaux

² 48 heures sont nécessaires pour obtenir les résultats mais il faut compter aussi le temps d'afficher ces résultats sur la plage !

³ 15 juin au 15 septembre (3 mois)

⁴ Directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil, du 15 février 2006, concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade et abrogeant la directive 76/160/CEE

une gestion anticipée et réactive du pluvial et de l'assainissement et des conséquences maîtrisées de l'exutoire final, à savoir les milieux marins récepteurs.

Pour ce faire, la première solution serait celle **des bassins de rétention**, dont il faudrait adapter la capacité en fonction des besoins. Trop de villes en manquent encore. Quand Barcelone en détient un million de m³ et Bordeaux 1,5 million, Marseille n'en a que 150 000, soit 10 fois moins, ce qui est trop peu !

La deuxième solution serait celle de **moderniser les réseaux d'assainissement** (en passant des systèmes de type unitaire à des systèmes de type séparatif) et de **mettre en place des plans rivières propres**⁵ qui réduiraient énormément la pollution par ruissellement. En plus d'avoir des plages durablement propres, **nous réduirions aussi les risques d'inondations et leurs conséquences !**

C'est à nos élus de faire le choix d'un assainissement efficace en décidant d'investir durablement dans ce domaine. Surtout que le coût de cet investissement ne leur incombera pas totalement : l'Agence de l'Eau pourrait financer 30% de ce montant tandis que l'Europe pourrait apporter elle aussi son aide financière.

Comme pour la pollution de l'air, nous contrôlons davantage ce qui produit des effets immédiats pour la santé, et nous ne voulons pas voir les effets chroniques ! Par manque d'information, personne ne se méfie des produits chimiques qui se répandent dangereusement, insidieusement, jour après jour, dans l'indifférence totale. Par exemple, l'argent est presque aussi toxique que le mercure pour les poissons et pour tout ce qui vit dans l'eau. Cette nanoparticule, qui est utilisée comme désinfectant dans nos machines à laver modernes, est éliminée par les eaux de lavage, polluant en bout de course les fleuves et la mer. Nous pourrions avoir enfin une politique respectueuse et durable, qui permettrait de réduire les pollutions à la source, si nous remplacions, voire interdisions, les produits les plus dangereux ! En Suède par exemple, par l'information et la concertation, de nombreuses papeteries se sont mises aux nouvelles normes, ce qui s'est rapidement traduit par une baisse du mercure rejeté!

Victor Hugo Espinosa
Président d'Ecoforum
Spécialiste en Risques
06 73 03 98 84 – 06 42 83 09 89

⁵ Contrats de rivière et SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux)